

Le 20 octobre 2025
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de communes et Initiative Cœur d'Hérault
signent la Convention de financement de Prêt d'honneur en faveur de *Favreau Traiteur*

Ce lundi 20 octobre 2025, le Président de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, **Claude REVEL**, accompagné du Vice-président de la collectivité et maire de Saint-Félix, **Joseph RODRIGUEZ**, rencontre **Sylvie PAINVIN**, Présidente d'Initiative Cœur d'Hérault, pour signer ensemble la Convention de financement du prêt d'honneur accordé à **Favreau Traiteur**, dans les locaux du bénéficiaire à Saint-Félix-de-Lodez.

Installée au 95 avenue Marcelin Albert à Saint-Félix-de-Lodez, Audrey Favreau a ouvert sa boutique traiteur en septembre dernier. Après un diplôme de comptabilité, elle a fait le choix de revenir à ses premières amours : la cuisine. C'est ainsi qu'elle rejoint la boucherie de son père et crée une partie traiteur au sein de l'entreprise. Aujourd'hui, avec l'ouverture de sa propre enseigne, Audrey Favreau tend à transmettre à travers sa passion pour la cuisine, un savoureux mélange de convivialité et de générosité.

► Grâce à la Convention de financement de Prêt d'honneur, Favreau Traiteur va donc bénéficier d'un prêt à taux zéro pour le développement de son entreprise. Un prêt reversé par Initiative Cœur d'Hérault, s'élevant à 4000€.

“ Il y a près de 10 ans, j'ai développé l'activité traiteur au sein de l'entreprise de mon père : la boucherie Favreau. Aujourd'hui, cela paraît tout à fait normal de développer mon activité dans un espace dédié. Ce projet est une véritable évolution pour moi car c'est l'aboutissement de tout mon travail !

Audrey Favreau ”

UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE PRÊT D'HONNEUR ENTRE INITIATIVE CŒUR D'HÉRAULT ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans un contexte économique impacté structurellement au niveau national et international par un environnement géopolitique instable, le nombre de défaillances d'entreprises ou signaux de faiblesses s'accroissent sur le plan national et à l'échelle de notre territoire. Il est donc essentiel de proposer un accompagnement complet en lien avec les partenaires économiques de l'entrepreneuriat. Dans cette perspective, la **Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault** a créé un **fonds de prêt à 0%** géré par Initiative Cœur d'Hérault. Ce fonds de prêt interviendra plus particulièrement sur **des projets de création à l'échelle de son territoire** et dans des **secteurs d'activités stratégiques**.

► Au titre de l'année 2024, la collectivité a versé à son partenaire un montant de 10 000 €, composant le fonds de prêt.

À travers cette convention, la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault répond aux objectifs du deuxième axe de son **Projet de Territoire** relatifs au développement économique : **Un territoire en développement**, en y favorisant la **création de richesses** pour en **dynamiser son attractivité**.

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET UN FINANCEMENT À TAUX ZÉRO

Initiative Cœur d'Hérault contribue à **faciliter la réalisation de projets de création, de développement et de reprise d'entreprises**, en accordant des **prêts d'honneur** (prêts personnels à usage professionnel sans intérêts ni garanties personnelles) **aux créateurs** et aux **preneurs d'entreprises**. Ce prêt permet un réel effet levier bancaire.

L'accompagnement est **entièrement gratuit** grâce sa prise en charge par les partenaires de l'association : la Région, l'Europe, les Communautés de communes du Cœur d'Hérault et sans oublier les entreprises privées de notre territoire.

► **En 2024 : 107 000 € de prêts associés sur notre territoire et un taux de pérennité de 86% à 3 ans.**

La création d'un fonds dédié aux **projets implantés sur la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault** permet ainsi d'orienter l'accompagnement sur :

- Les **entreprises situées dans les centres-villes** et répondant aux objectifs de redynamisation et d'attractivité pour l'implantation de **commerces de proximité** travaillant en circuit-court, faisant la promotion d'un savoir-faire local, valorisation des valeurs d'entraide. Une attention particulière sera portée aux lieux de vie/tiers lieux.
- Les entreprises exerçant dans les **filières stratégiques** identifiées par le Projet de Territoire : Eau/Réutilisation des Eaux Usées traitées (R.E.U.S.E), tourisme, viti-vinicole, économie circulaire.